

LIVRET D'ACCUEIL DU DOCTORANT

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE

Ce livret d'accueil vous permet d'aborder rapidement les règles de fonctionnement du LRA avant une lecture plus attentive du guide détaillé de son fonctionnement : <https://lra.toulouse.archi.fr/lra/presentation/regles-de-fonctionnement/regles-de-fonctionnement-du-lra>.

2021-2022



BRÈVE PRÉSENTATION

Le laboratoire de recherche en architecture (LRA) regroupe les activités scientifiques de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse. Il est animé par une équipe répartie en une cinquantaine d'enseignants-chercheur.e.s et chercheur.e.s, une quarantaine de doctorant.e.s.

Il participe à la mise en place des fondements de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Cela se traduit par des travaux d'explicitation du processus de projet architectural, urbain et paysager, notamment en ce qui concerne les modalités cognitives et méthodologiques de ce processus où président les recours à des références, des modèles, des techniques, des enseignements heuristiques.

Le LRA investit des champs d'études appliqués aux projets architecturaux, urbains et paysagers, aux transformations des

espaces et leurs milieux, notamment à travers des approches transdisciplinaires concernant le développement durable, la transition écologique et énergétique, les processus dynamiques de transformation de la ville, du paysage ou du patrimoine et les jeux d'acteurs du projet.

Le LRA constitue, en Occitanie, une entité unique clairement identifiable dans les milieux de l'enseignement supérieur et de la recherche tout comme dans les domaines opérationnels de l'architecture. Comme suite à l'évaluation menée par le Hcéres en 2019, le LRA est labellisé «Unité de recherche» pour la période 2021-2025 par l'UT2J, en tant qu'établissement sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Le LRA est laboratoire d'accueil de 2 écoles doctorales complémentaires de l'Université Fédérale de Toulouse. Les doctorants sont

inscrits, au choix et selon la nature de leurs travaux, à l'école doctorale **Temps, Espaces, Sociétés, Cultures** (ED n° 327 TESC) ou à l'école doctorale **Mécanique, Énergétique, Génie civil & Procédés** (ED n° 468 MEGeP).

Ils sont encadrés par les 6 HDR du laboratoire : Enrico Chapel - Daniel Estevez - Pierre Fernandez - Luc Gwiazdzinsk - Rémi Papillault - Andrea Urlberger -

L'ÉQUIPE DU LRA

1 CO DIRECTION :

Rémi Papillault
Nathalie Tornay

1 SERVICE DE LA FORMATION DOCTORALE ET DE LA RECHERCHE :

Annie Loiseaux

1 COORDINATEUR DES PLATES-FORMES DE RECHERCHE :

Serge Faraut

**50 ENSEIGNANTS
CHERCHEUR.E.S ET
40 DOCTORANT.E.S**

FONCTIONNEMENT DU LABORATOIRE DE RECHERCHE

ACCÈS AUX LOCAUX

• HORAIRES

D'OUVERTURE :

de 8 h à 18h du lundi au vendredi inclus.

Un vigile peut passer pour vous demander de partir après 18 heures

Accès avec un badge, différent de celui de l'Ensa Toulouse

• FERMETURE :

Pendant les congés communs aux autres services de l'ENSA Toulouse soit :

- 2 semaines aux vacances de Noël/Nouvel An,
- 1 semaine vacances de printemps,
- 2 semaines vacances de Pâques,
- 4 semaines vacances d'été

ENTRETIEN DES LOCAUX :

Vous recevrez par mél en même temps que votre fiche de demande de badge, les consignes de tri sélectif à respecter.

SÉCURITÉ SUR LE SITE

Vous recevrez par mél en même temps que votre fiche de demande de badge, les consignes de sécurité à respecter.

Notez ce numéro d'appel : 0561 50 47 81

Veillez à refermer les volets, fenêtres, portes de vos bureaux et des salles de réunion à votre départ, ainsi que le volet et la porte fenêtre menant à la terrasse après votre passage.

LES AUTRES ESPACES

Le LRA dispose

- d'une cuisine équipée : salle n° 107 au premier étage),

- d'une terrasse équipée avec accès libre,

- d'une douche - salle n° 107.

LA RESTAURATION

• LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES - RESTO U

Les étudiants de l'ENSA Toulouse ont accès à la restauration universitaire assurée par le CROUS. Le Restaurant Universitaire le plus proche est situé à l'Université Jean Jaurès (à 100 mètres du LRA)

• LA CAFÉTÉRIA

L'école dispose également dans ses locaux d'une cafétéria ouverte de 8h à 20h proposant des repas ainsi que des sandwiches

COVID19 - POUR L'USAGE DE TOUS LES LOCAUX : CONTEXTE PARTICULIER !

CONSIGNES À RESPECTER ABSOLUMENT EN PÉRIODE DE COVID

- **Distributeur de gel hydroalcoolique** à chaque étage
- **Lingettes à disposition** pour nettoyage appareil à usage commun (copieur)
- **Circulation dans les couloirs et espaces communs** : porter un masque
- **Bureau d'une seule personne** : pas de port de masque obligatoire, sauf quand vous recevez des visiteurs
- **Bureau de plusieurs personnes** : distanciation minimum d'un mètre à respecter et port masque ;

Merci de prendre contact avec Annie Loiseaux pour attribution éventuelle en fonction des places disponibles d'un bureau où vous pourrez travailler seul. Sinon, les occupants du bureau devront prévoir entre eux un planning d'occupation alternée du bureau.

- **Salles de réunion** : laisser 1 mètre de distance entre vous et porter un masque. Nettoyer les surfaces + poignées de porte + chaises après occupation. Pensez à aérer la pièce.
- **Terrasse** : accès possible
- **Cuisine** : utilisation possible du micro-ondes et du réfrigérateur, se désinfecter les mains au savon ou au gel hydroalcoolique avant
- **Bibliothèque** : accès aux ouvrages possible, se désinfecter les mains au savon ou au gel hydroalcoolique avant.

Pour toute question ou information concernant la Covid-19, vous pouvez envoyer un mail à : covid19@toulouse.archi.fr

L'INFORMATION DES CHERCHEUR(E)S

MESSAGERIE ET LISTES DE DIFFUSION

Les doctorant(e)s en architecture sont inscrits avec leur adresse institutionnelle c'est-à-dire :
prenom.nom@toulouse.archi.fr
sur les listes de diffusion suivantes (les doctorants en géographie, urbanisme & aménagement sont inscrits sur ces listes avec leur adresse institutionnelle en @univ-tlse2.fr)

Les listes de diffusion du laboratoire LRA

liste lra-doctorants:
liste faite par le LRA pour les informations destinées aux doctorants et à leurs directeurs de thèse

liste lra-tous:
liste faite par le LRA pour les informations destinées à l'ensemble de la communauté des chercheurs

liste lra-pratique :
liste faite par le LRA pour les informations destinées aux personnes présentes physiquement dans les espaces du LRA et

disposant d'un bureau.

La liste de diffusion du ministère de la Culture

liste de diffusion la recherche
liste du ministère de la Culture à destination de la communauté des doctorants et chercheurs dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
Vous serez destinataires d'informations ; vous pouvez également être contributeurs.

Il appartient au doctorant de s'inscrire sur cette liste.

**Comment vous inscrire
sur la liste de diffusion
« la recherche » ?**
Vous pouvez vous inscrire directement sur
http://sympa.archi.fr/wws/info/la_recherche
[*] pour recevoir et diffuser (comme tout chercheur des ENSA) des informations à caractère scientifique sur cette liste d'abonnés.

Cliquer sur «PREMIER LOGIN» ou «ABONNEMENT» (colonne à gauche) et

suivre les instructions. Les messages pourront être reçus au fil de l'eau ou de manière groupée (fréquence à paramétrer vous-même)
https://liste.archi.fr/wws/info/la_recherche

[*] Donne aussi accès aux archives de tous les messages.

LES SITES INTERNET

LE SITE DU LRA :
<https://lra.toulouse.archi.fr>

Les doctorants peuvent retrouver les informations les concernant sur le site du LRA :

- informations sur procédures du doctorat,
- pages de présentation personnelle,
- page de présentation de thèses.

Il appartient aux doctorants de mettre à jour les informations concernant leur activité au sein du laboratoire. Des identifiants spécifiques de connexion sont remis pour l'accès en modification (généralement après validation de l'inscription et génération du compte d'accès).

AUTRES SITES À CONSULTER :

LA RECHERCHE

La recherche dans les

ENSA :

<http://www.recherche.archi.fr/>

La recherche au

ministère de la Culture :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/>

La recherche au

ministère de l'Enseignement Supérieur :

<https://www.enseignement-superieur-et-Recherche/La-recherche>

SITES DE L'ENSA TOULOUSE

<https://lra.toulouse.archi.fr/lra>

<https://intranet.toulouse.archi.fr/intranet>

<https://www.toulouse.archi.fr/fr>

LES COURS DE LANGUES

<https://www.univ-toulouse.fr/des-formations-pour-tous/se-former-en-langues>

LE RESPECT DE LA CHARTE INFORMATIQUE :

<https://www.toulouse.archi.fr/fr/vie-etudiante/etudier-a-lensa-toulouse/chartes-et-reglements>

LE REGLEMENT INTERIEUR DU LRA ET SON ÉVALUATION PAR L'HCERES :

<https://lra.toulouse.archi.fr/lra/presentation/evaluations>

LES TEXTES OFFICIELS RELATIFS AU DOCTORAT

L'arrêté du 25/05/2016 relatif à la formation doctorale et à la délivrance du doctorat <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte>.

Le décret n° 2012-1395 relatif aux doctorants contractuels des ENSA <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte>.

Le décret n° 2016-1173 du 29/8/16 relatif aux

doctorants contractuels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte>.

L'arrêté du 7/2/2013 fixant le montant du contrat doctoral dans les ENSA : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte>.

La loi n° 2020 734 relative à la prolongation du contrat doctoral suite à la crise sanitaire du Covid 19 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte>.

La circulaire du MESRI du 26/6/20 relative à la prolongation du contrat doctoral suite à la crise sanitaire du Covid 19 : L'arrêté du 21 avril 2020 autorisant la soutenance de thèse par visio conférence pour les soutenances ayant lieu depuis le 13/3/20 : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte>.

L'ÉCOLE DES DOCTEURS & LES AIDES FINANCIÈRES

L'ÉCOLE DES DOCTEURS DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DE TOULOUSE

<https://www.univ-toulouse.fr/recherche-dynamique/doctorat>

Elle fédère les 15 écoles doctorales de l'Université Fédérale de Toulouse, dont les :

- **Ecole doctorale TESC** : edtesc@univ.tlse2.fr

- **Ecole doctorale MEGEP** : ed-megep@univ-toulouse.fr

au sein desquelles le LRA est laboratoire d'accueil.

AIDE À L'INSTALLATION DES NOUVEAUX DOCTORANTS

Ce dispositif s'adresse aux doctorants étrangers de 1ère année dont la thèse n'est pas financée. L'aide s'élève à 300 euros.

Le dossier à remplir est sur : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/recherche/etudes-doctorales/autres-aides-financieres-ponctuelles-pendant-la-these-373879.kjsp>

DISPOSITIF D'AIDE À LA TRADUCTION

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/navigation/recherche/etudes-doctorales/autres-aides-financieres-ponctuelles-pendant-la-these-373879.kjsp>

INVITATION À PARTICIPER À UNE CONFÉRENCE, UN COLLOQUE

Si vous avez un article accepté pour participer à un colloque, une conférence, le LRA assure la prise en charge financière des frais d'inscription, des titres de transport + frais d'hébergement + frais de repas vous permettant de vous rendre sur place.

Voir la responsable du service de la formation doctorale et de la recherche (bureau n° 105) pour obtenir un ordre de mission avant d'engager toute dépense sinon les frais ne pourront vous être remboursés

LES SERVICES DISPONIBLES POUR TOUS LES ÉTUDIANTS

SIMPPS DE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

Le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé reste ouvert en présentiel avec les gestes barrières et reprend une partie de son activité à distance. Il peut ainsi continuer à accompagner les étudiants de l'académie dans cette période de crise sanitaire.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec un médecin, un psychologue, un assistant social, tabacologue, sexologue,...

Pour prendre rendez vous :

05 61 50 41 41

Toutes les infos
<https://welcomedesk.univ-toulouse.fr>

ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DE MIDI-PYRÉNÉES

Cette association accompagne les étudiants pendant la crise sanitaire

en luttant contre l'isolement social, en accompagnant et en défendant leurs droits et en luttant contre la précarité étudiante. Elle organise aussi des distributions alimentaires. Voici le lien pour s'inscrire : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAPQLSc4R1WbA6fnIHQhR0nYorVutpNehnJc9dY4x7bGp3hzb2srGg/viewform>

Toutes les infos
agemp.org

CROUS DE TOULOUSE

Besoin d'être écouté, de parler ? Permanences téléphoniques ou par visioconférence avec des psychologues.

Contactez le
05 61 55 41 70

LE DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRISE EN CHARGE MÉDICO- PSYCHOLOGIQUE DSPT COVID-19 OCCITANIE

Ce dispositif s'adresse à toute personne qui

ressent un besoin de soutien psychologique. Elle est ouverte de 9h à 18h tous les jours. Les consultations sont gratuites.

Ligne unique pour toute l'Occitanie
05 34 39 33 47

MISSION DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ

L'ENSA s'engage, sous l'impulsion du ministère de la Culture, dans une action déterminée afin de prévenir et traiter toute forme de discrimination, de violence ou de harcèlement, ou de fragilisation liée au genre ou à l'orientation sexuelle.

Chaque étudiant se voit remettre à son arrivée dans l'École une carte « Allodiscrim / Allosexisme » lui permettant d'accéder à une cellule d'écoute, de traitement et d'alerte mise en oeuvre au sein du ministère de la Culture.

Contactez Allodiscrim en ligne sur allodiscrim.wethics.eu

Saisissez le code 2101 et laissez-vous guider

**L'ENSEMBLE DES
PERSONNELS
DU LABORATOIRE
DE RECHERCHE EN
ARCHITECTURE
VOUS SOUHAITE UNE BONNE
INTÉGRATION ET RESTE À
VOTRE ÉCOUTE.**



ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Co-Direction

Rémi PAPILLAULT

remi.papillault@toulouse.archi.fr

Nathalie TORNAY

nathalie.tomay@toulouse.archi.fr

**Cheffe de service de la
formation doctorale
et de la recherche**

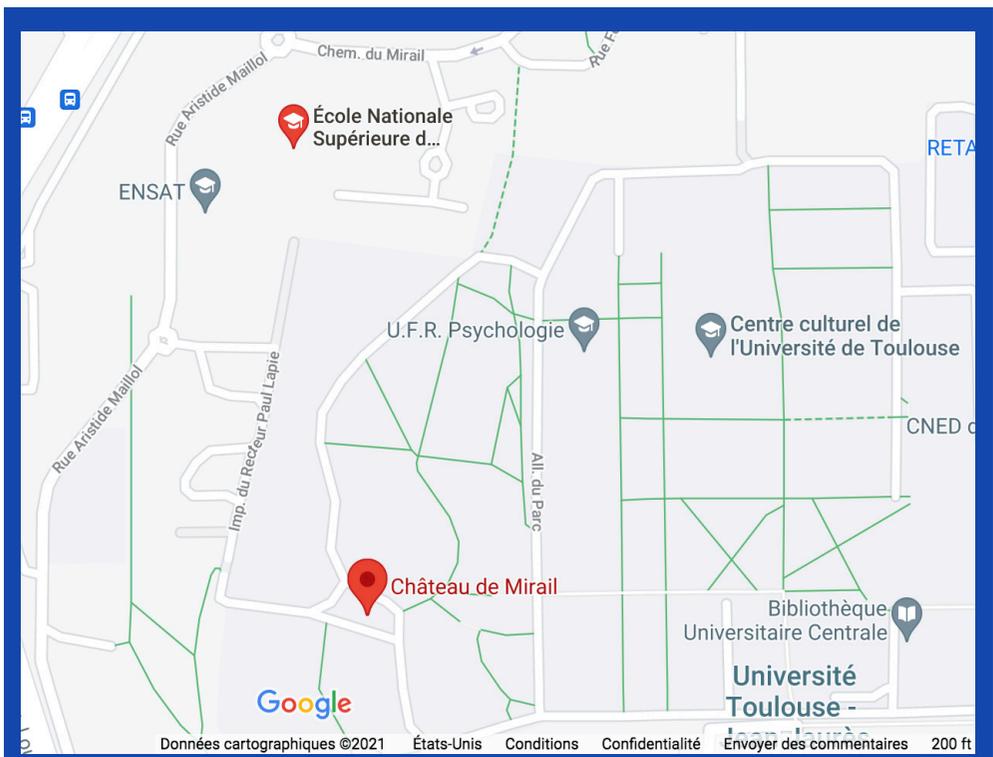
Annie LOISEAUX

annie.loiseaux@toulouse.archi.fr

**Coordinateur des
plates-formes de
recherche**

Serge FARAUT

serge.faraut@toulouse.archi.fr



LES SITES À CONSULTER

<https://lra.toulouse.archi.fr/lra>
<https://intranet.toulouse.archi.fr/intranet>
<https://www.toulouse.archi.fr/fr>

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN ARCHITECTURE École nationale supérieure d'architecture de Toulouse

83 rue Aristide Maillol
BP 10629
31106 TOULOUSE CEDEX 1

accès : <https://goo.gl/maps/5SB6XgV3AetvLDQ17>
bus n°14 : arrêt école d'architecture
métro : arrêt mirail université